



Station de relevage des eaux usées

Par Charles94

Bonjour,

Groupe de 5 immeubles de 103 appartements et 1 local commercial livrés neuf en Avril-Mai 2023.

Nous connaissons des disfonctionnements répétés avec notre station de relevage d'eaux usées.

Dans un premier temps (2023), le promoteur a dû intervenir après expertise (à nos frais) qui avait mis en évidence des mélanges de tuyauteries. Le plombier a mélangé trois réseaux donnant sur trois cuves différentes, eau de pluie, eaux usées et hydrocarbure. Tout a été remis en ordre et les cuves nettoyées aux frais du promoteur.

Dans un deuxième temps (2024), disfonctionnement des pompes. Les intervenants extérieurs ont trouvé des tuyaux de sortie bouchés. Le promoteur a refusé de prendre les dépenses à sa charge et nous avons voté en AG une somme pour l'attaquer en justice.

Dans un troisième temps (depuis Février 2025), la citerne des eaux usées débordent régulièrement dans le parking. Après de nombreuses interventions, tout s'est bouché le 08 Juin. Il y a eu une intervention en urgence pour déboucher. Il s'avère que certains résidents jettent n'importe quoi dans le tout à l'égout. Le conseil syndical a édité une affiche placardé dans les halls et les ascenseurs. Le syndic est aux abonnés absents.

Est-ce que vous êtes confronté aux mêmes problèmes dans d'autres copropriétés ?

Avez-vous des pistes pour s'en sortir, car outre les coupures d'eau que nous subissons pour nettoyer les installations, les incivilités ne s'améliorent pas et les charges sont en train de s'envoler.

En fait, il n'y a guère que 25% de copropriétaires résidents. Le reste, c'est une majorité de location Pinel. Les incivilités sont nombreuses.

Par Isadore

Bonjour,

Sur le plan juridique il n'y aura pas grand-chose à faire.

En pratique le conseil syndical ou le syndic peuvent tenter de rappeler aux propriétaires que cela joue sur les charges. Et les bailleurs par ricochet rappeler à leurs locataires que ce bazar, ce sont des charges locatives récupérables.

Seul souci : les bailleurs ne doivent pas en avoir grand-chose à cirer, puisqu'il récupèrent les charges auprès des locataires.

Par JANO

Bonjour Charles94

Dans notre copropriété nous sommes confrontés aux mêmes pbs à savoir : Les copro jettent n'importe quoi et donc la pompe peut ne plus fonctionner.

Nous avons placardé une information sur ce sujet au niveau du tableau d'affichage et avons également indiqué le dernier cout suite intervention (vidange et lavage des pompes).

Nous faisons une vidange (ce qui reste dans le fond de la pompe) et un lavage des pompes 1 fois par an (200 euros).

Globalement, je suis effaré des incivilités au niveau copro.

Bon courage

Par isernon

bonjour,

après quelques désagréments identiques, notre syndicat des copropriétaires a décidé d'opter pour contrat de nettoyage annuel des canalisations d'eaux usées par une entreprise spécialisée.

salutations